SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP 149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

Compte rendu du CTS extraordinaire du 11 février – Carte scolaire

Le Comité a été reconvoqué suite au « vote contre » émis par les représentants des personnels sur le projet de carte scolaire présenté le 4 février.

Aujourd'hui, le projet a été représenté dans son entier et nous avons pu donner et demander des éléments sur certaines situations.
En fin de séance, l'ensemble des représentants des personnels présents a ré-émis un vote CONTRE sur le nouveau projet.

Changements du projet :

- Ouverture à Mat Charles Peguy Reims au lieu de Gallieni +1/4 direction
- Ouverture de la nouvelle CLIS à Fère Champenoise
- Ouverture ferme sur élémentaire Adriatique Reims
- Ouverture ferme sur élémentaire Alfred Gérard Reims
- Ouverture sur provençaux élémentaires donc 9 classes et si projet pourrait avoir un maître en plus

Les moyens ne permettent pas d'ouvrir sur des écoles qui sont limites

- Pommery Maternelle Reims (voir si rééquilibrage possible avec Yser)
- Val des mArais
- Bergère les Vertus
- Dauphinot-Paul Bert, nouvelle situation

Fermetures :

- La fermeture se fait sur Courcy et pas Brimont
- Reims Zola élémentaire, un abandon de la fermeture est évoqué, mais il faut attendre la stabilisation des effectifs

Il y a des communes qui changent leur intercommunalité et cela pose le problème de l'affectation des élèves dans un nouveau regroupement. La visibilité n'est pas assurée sur Dizy par rapport à Champillon par exemple.
Base élèves n'est pas toujours bien fiable (il y a des élèves qui se « baladent » parfois !)
La Dasen reçoit en audience des délégations de parents et d'élus.

Le projet sera présenté au CDEN du 15 février matin.

Enseignants de l'Unsa
Un syndicat de la maternelle au lycée
AED/AVS | Agrégés | ASH | Certifiés | COP | CPE | EPS | Formateurs | PE | PEGC | PLP | Profs contractuels

Vos contacts au Se-UNSA :
Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / 1er degré
Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61** / 1er degré
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** / 1er degré
Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** / 2nd degré
Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6